

Québec, le 11 novembre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 septembre 2013, le député de Saint-Hyacinthe, M. Émilien Pelletier, a déposé à l'Assemblée nationale, un extrait d'une pétition signée par 157 signataires demandant au gouvernement de libérer les fonds nécessaires pour couvrir les salaires du personnel de soutien requis, afin que tous les élèves desservis par la Commission scolaire de Sorel-Tracy puissent bénéficier de l'aide spécifique à leurs besoins.

Le gouvernement a démontré la priorité qu'il accorde à l'éducation à plusieurs occasions, notamment lors du dépôt des crédits de l'année financière 2013-2014. En effet, dans un contexte budgétaire difficile où les acteurs de tous les milieux doivent faire preuve de solidarité et contribuer à l'effort permettant l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental, les crédits accordés par le gouvernement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire ont crû de 138,5 millions de dollars, soit 1,5 % en comparaison avec les crédits de l'année financière précédente. De plus, les dépenses gouvernementales liées à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire ont augmenté de 2,8% en 2013-2014, ce qui est appréciable puisque le taux moyen de la croissance des dépenses du gouvernement est de 1,9%.

... 2

Annuellement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alloue des sommes importantes aux commissions scolaires pour organiser les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. En 2011-2012, ces sommes ont atteint 2,09 milliards de dollars. Pour l'année scolaire 2013-2014, le gouvernement bonifie son appui à ces élèves par un ajout de ressources professionnelles et de soutien. Ainsi, au cours des quatre prochaines années, 600 ressources professionnelles et de soutien feront leur entrée dans le réseau scolaire. Ces ressources apporteront un soutien aux enseignants permettant de suivre de plus près le cheminement de ces élèves.

Toutes ces mesures témoignent de notre engagement pour soutenir les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marie Malavoy

MARIE MALAVOY

